

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Les "800 castiques" de l'abbé Louis Poubier, P. S. S. — V Patronage Saint-Vincent-de-Paul : œuvres d'impressions dirigées par les Frères de Saint-Gabriel. — VI Œuvre des tabernacles. — VII La puissance de la prière. — VIII Prêtres des Quarante-Heures.

## ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 28 janvier

Solennité de la Purification et premier vendredi du mois.

## ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 28 janvier

Messe du IVe dim. après l'Epiph., *semi-double* ; mém. de S. Raymond de Pennafort et de Ste Agnès ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Les vêpres, mém. de S. François de Sales, de S. Raymond et du dim.

## SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 4 février

*Dans les paroisses suivantes, après l'aspersion, la bénédiction et la processon des cierges, (avec la couleur violette), on chante, avec la couleur propre, la messe de la solennité du titulaire.*

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Solennité des titulaires de Saint-François de Sales, de Sainte-Brigide, de la Purification (Bepentigny) et de Saint-Blaise.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Solennité des titulaires de Saint-François de Sales (Pointe-Gatineau) et de Sainte-Brigide (Ottawa et Manotic).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Solennité des titulaires de Saint-Ignace (North Stanbridge), de Saint-Ephrem et de Sainte-Brigide.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Solennité des titulaires de Sainte-Martine de Saint-Ignace (Coteau-du-Lac).

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Solennité des titulaires de Saint-François de Sales (Lyndock et Raglan) et de Sainte-Brigide (North Onslow).

J. S.

## LES " 300 CANTIQUES "

DE

L'ABBE LOUIS BOUHIER, P. S. S.

*Laudate pueri Dominum... (Ps. 112).*

**L'**ON se plaît infiniment à entendre répéter dans nos églises et nos chapelles, par ce temps de Noël, les pieux et joyeux cantiques, qui expriment, avec une simplicité souvent tout voisine de la perfection dans l'art, les croyances augustes de notre foi.

Et j'en sais beaucoup qui affirment être plus délicieusement émus par les « Nouvelle agréable » et les « Ça bergers » de la messe de l'aurore, que par les savantes et superbes envolées des chants plus graves de la messe de minuit.

Surtout, quand ces cantiques sont chantés par des voix d'enfants, souples et fraîches, on se surprend à regretter plus vivement d'avoir si tôt vieilli et l'on envie le sort de ces petits dont les cœurs, comme les voix, sont si délicatement purs.

Qu'il est joli ce psaume du roi prophète : *Laudate pueri Dominum* ! Enfants, louez le Seigneur ! C'est aux enfants, en effet, qu'il sied magnifiquement de chanter les gloires de Dieu.

\* \*

Or, pour que les enfants chantent, il leur faut des cantiques et des bons recueils de cantiques. Cela, c'est évident.

Eh ! bien, voici que vient de paraître, chez Cadieux et Derome, un beau volume de 350 pages, qui est bien le recueil le plus utile qu'on puisse trouver pour nos maisons d'éducation, nos communautés et nos paroisses.

Il porte un titre qui est très net : *300 cantiques anciens et nouveaux*.

Ces cantiques ont été recueillis par M. l'abbé Louis Bouhier,

de Saint-Sulpice, depuis dix ans professeur au Collège de Montréal et chargé, dans cette importante maison, de la direction du chant.

L'abbé Bouhier, qu'il me pardonne de le mettre en scène, est du pays de Botrel et même il est son ami à un degré de particulière intimité. Si nous avons eu le plaisir, deux ans passés, d'entendre et d'applaudir le barde populaire aux landes de là-bas, c'est peut-être beaucoup à l'influence de M. l'abbé Bouhier que nous le devons.

En tout cas, l'abbé Bouhier est le frère de Botrel par son amour du chant et de la chanson. Et comme il est prêtre de tout son cœur, au lieu des chansons de *chez nous*, ce sont les chansons du bon Dieu qu'il chante et fait chanter.

Ce qu'il en sait des cantiques ! Et comme il les fait aimer !

Il a donc eu l'idée de faire une sélection de cantiques anciens et nouveaux. Ce lui était fort naturel.

\* \* \*

Voici comment l'un de ses confrères, M. l'abbé Fournet, raconte la genèse de cette idée : « Nombreux sont les recueils de cantiques. De remarquables ont été édités en France. Mais dans tous, à côté des cantiques qui ont reçu les suffrages des générations et sont devenus en quelque sorte classiques, se pressent beaucoup de cantiques nouveaux ; et ceux-ci sont de valeur très diverse. Là le médiocre cotoie le beau et souvent le noie. Pour un cantique vraiment bon, il y en a sept ou huit tout au plus acceptables. Dans ces conditions pour se faire un bon choix de cantiques, un directeur ou une directrice de chant sont obligés d'avoir sous la main une grande variété de recueils ; et c'est là, on l'avouera, un inconvénient. Cet inconvénient, M. Bouhier le sentait vivement..... De là lui vint l'idée de faire une sélection de cantiques parmi tous les recueils parus ».

\* \* \*

Les 300 *cantiques* sont, dans le recueil de M. Bouhier, ou à l'unisson ou à deux voix égales. « Plusieurs étaient écrits à trois ou quatre parties, explique l'auteur, ils ont été réduits à deux voix, afin de pouvoir être plus facilement chantés par tous ».

« Nous avons cru, dit-il encore, devoir faire une large part aux meilleurs des anciens cantiques traditionnels, évitant toutefois de reproduire certains airs d'origine trop profane et certaines strophes trop primitives ou trop insignifiantes ».

« Tous les cantiques de ce recueil sont *rythmés*. A chaque strophe, les syllabes fortes du vers correspondent aux temps forts de la musique. Aussi, tous les couplets s'adaptent exactement à l'air du premier. D'ailleurs le nombre des couplets est généralement assez restreint ; car si l'on chante souvent, on chante peu de strophes ».

\* \* \*

Ces explications de M. l'abbé Bouhier nous laissent entendre qu'il y a, dans son recueil, un travail de retouche très personnel. Autant qu'un profane en peut juger, ce travail personnel est très heureux. Quelques exemples le feront bien comprendre.

Tout le monde connaît ce joli Noël :

“ Les anges dans nos campagnes  
 “ Ont entonné l'hymne des cieux ;  
 “ Et l'écho de nos montagnes  
 “ Redit ce chant mélodieux. ”

Or, en y réfléchissant, qui ne trouverait beaucoup plus justifiée, et plus expressive par conséquent, la variante que présente M. l'abbé Bouhier :

“ Les anges, dans nos campagnes,  
 “ Ont entonné des chœurs joyeux ;  
 “ Et l'écho de nos montagnes  
 “ Redit ce chant venu des cieux. ”

Autre exemple de correction, qui en vaut la peine. L'on sait le douloureux cantique de la Passion :

l  
b  
e  
  
q  
te  
to  
ap  
he  
ten

" Au sang qu'un Dieu va répandre  
 " Ah ! mêlez du moins vos pleurs ;  
 " Chrétiens, qui venez entendre  
 " Le récit de ses douleurs.  
 " Puisque c'est pour nos offenses  
 " Que ce Dieu souffre aujourd'hui,  
 " Animés par ses souffrances  
 " Vivez et mourez pour lui. "

La mélodie veut qu'on s'arrête après le troisième pied du premier vers, et, cela donne l'absurde intonation :

Au sang qu'un..... Dieu va répandre ?

Or lisez, ou mieux chantez le même cantique, sur le même air, avec les mots que voici :

" Lorsqu'un Dieu daigne répandre  
 " Tout son sang pour des pécheurs,  
 " Quel chrétien peut se défendre  
 " D'y mêler au moins ses pleurs !  
 " Puisque c'est pour nos offenses  
 " Que ce Dieu souffre aujourd'hui,  
 " Apprenons par ses souffrances  
 " A ne vivre que pour lui. "

Il me semble bien que théologiquement et logiquement l'idée-mère est mieux développée, sans compter que « les syllabes fortes du vers corespondent aux temps forts de la musique », et, le chant n'en est que plus harmonieux.

\* \* \*

Aussi bien, comprend-on l'à propos de ces flatteuses paroles, que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal adresse à l'auteur, dans sa lettre d'approbation (25 novembre 1905) : « Je sais tout le travail que votre livre vous a demandé. Vous avez apporté un soin égal à la musique et aux paroles : aussi suis-je heureux d'y reconnaître aujourd'hui *une œuvre d'art en même temps que de doctrines et de piété.* »

Nos Seigneurs les archevêques de Québec et de Saint-Boniface et les évêques de Rimouski, de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Joliette ont aussi approuvé et recommandé les 300 *Cantiques*.

\* \* \*

Sous un tel patronage, le bon et beau recueil de notre ami M. l'abbé Bouhier, d'ailleurs de très heureuse ordonnance, bien imprimé, avec de jolies gravures et des partitions musicales très nettes, muni enfin d'une table analytique et d'une autre alphabétique très utiles, le recueil des 300 *Cantiques*, croyons-nous, s'en va tout droit à la postérité. Nos arrières-vœux y apprendront à chanter les gloires de Dieu et de la Vierge !

C'est ce que nous lui souhaitons de grand cœur.

L'abbé ELIE J. AUCLAIR.

## PATRONAGE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### ŒUVRE D'APPRENTIS

DIRIGÉE PAR

### LES FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

647, RUE LAGAUCHETIÈRE

**L**E Patronage vient de terminer sa treizième année d'existence. Cette œuvre, comme toutes les œuvres de Dieu, a commencé dans la pauvreté ; plusieurs fois elle a été sur le point de disparaître. Des hommes charitables l'ont sauvée.

Le Patronage compte, en effet, un grand nombre d'amis dévoués ; mais nous voudrions voir ce nombre grandir encore. Car, avec nos amis, nos ressources augmenteraient ; nous pourrions faire plus de bien.

L'aumône peut revêtir bien des formes parce que la charité est ingénieuse. Toutefois nous signalerons comme moyens faciles d'aider l'œuvre, ces trois modes : la souscription annuelle, l'entretien d'un apprenti au Patronage par une personne ou une famille charitable, l'œuvre si chrétienne du pain de Saint-Antoine.

1o La souscription en faveur du Patronage est de \$5.00 ou \$2 50 suivant le cœur et la caisse du donateur. Elle compte à peine une cinquantaine de noms. C'est bien peu. Aussi la recommandons-nous instamment comme le moyen par excellence d'assurer le développement de l'Œuvre.

2o Adopter un orphelin et pourvoir à son entretien au Patronage, est aussi une très belle forme de la charité : c'est imiter Dieu même qui a fait de chacun de nous ses fils d'adoption.

3o L'œuvre du pain de Saint-Antoine est à la portée de tous. Elle est d'une puissance irrésistible pour obtenir de Dieu toutes grâces. Et quel est l'homme qui n'ait rien à demander ? Quel est l'homme surtout qui ne désire obtenir ? Or il est un secret infailible d'être exaucé et c'est l'Évangile même qui le révèle : *Dats et dabitur vobis*, donnez, il vous sera donné ; pour recevoir..... donnez.

Ne pouvez-vous donner en argent, donnez en nature : pain, viande, légumes, il nous en faut ; jeux, livres, objets classiques, il nous en faut ; tout ce qui concourt à l'entretien, à l'instruction, à l'éducation de nos jeunes apprentis nous est utile. Tout sera reçu au Patronage avec reconnaissance, nous nous y engageons. Tout sera consigné en lettres d'or au livre de vie, Dieu lui-même s'y est engagé : « *Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits, parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense* ».

Le Patronage est désormais insuffisant pour répondre aux besoins croissants de la grande ville de Montréal. Il faudrait agrandir. Nous attendons l'heure de la Providence qui sera celle de nos insignes bienfaiteurs.

116 jeunes gens ont vécu au Patronage pendant l'année 1905.

Ils se classent comme suit au point de vue familial :

Enfants orphelins de père et de mère.....	35
“ “ de père.....	32
“ “ de mère.....	35
“ de familles éprouvées.....	14
Total.....	116

43 jeunes gens ont laissé le Patronage, le plus grand nombre parce que leur apprentissage était terminé et qu'ils pouvaient se suffire ; d'autres ont été retirés par leurs parents ou protecteurs.

Réellement protégés durant l'année.....	116
Sortis pendant l'année vivant de leur métier ou placés.....	43
Actuellement au Patronage.....	73

Le Patronage n'est pas une maison de réforme, ni un orphelinat proprement dit ; aussi éloignons-nous tout jeune homme qui devient un danger pour ses camarades. Ceux qui sont incapables d'apprendre un métier sont remis aux parents ou placés dans des familles privées à la ville ou à la campagne.

Les classes du soir fonctionnent comme les années précédentes. Elles sont suivies avec intérêt et profit par nos jeunes gens. Le Gouvernement Provincial encourage l'œuvre des écoles du soir au Patronage en lui accordant une modeste subvention. Nous lui en sommes très reconnaissants.

### Cercle Ouvrier

Ouvert dans les locaux mêmes du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, les dimanches, mercredis et vendredis, le Cercle Ouvrier nous a déjà donné bien des consolations. Il vit surtout d'espérances, qui seront un jour des réalités, s'il plaît à Dieu et à nos bienfaiteurs. Des locaux plus vastes et distincts, avec des jeux, sont choses grandement désirées.

### **Saint-Arsène**

C'est le nom d'un beau et grand terrain sis au Parc Amherst, entre les rues Amherst et Dufferin. Ce terrain réunit, durant la belle saison (6 mois), les apprentis du Patronage et tous les jeunes gens désireux de passer une agréable après-midi en se livrant à des jeux variés, et tout cela sous la sage et douce surveillance des Frères. Une modeste construction occupe un des angles du terrain.

On voudrait construire un orphelinat sur ce vaste terrain. Il abriterait les enfants de 10 à 14 ans. Ce serait l'œuvre préparatoire au Patronage. On a déjà recueilli un certain montant à cet effet. La somme est trop insuffisante pour nous permettre de commencer une construction quelconque. Nous faisons de nouveau appel à la générosité de nos amis. Donnez aux pauvres et Dieu vous le rendra au centuple même ici-bas, et là-haut vous aurez une récompense éternelle. Parlez de cette œuvre autour de vous ; sa nécessité est facile à démontrer.

Le Patronage refuse deux ou trois enfants par semaine : ils sont trop jeunes. Où vont ces chers délaissés ?..... Hélas ! peut-être vont-ils grossir le nombre de ces vagabonds précoces. Chers bienfaiteurs, quelques centins prélevés chaque semaine sur vos plaisirs permettraient de leur donner asile dans une maison où ils béniraient Dieu et leurs bienfaiteurs.

Le 6 octobre dernier fera époque dans les annales du Patronage. A la demande du Séminaire, Mgr l'archevêque daigna nous accorder la faveur d'avoir le Saint-Sacrement en permanence.

La présence du bon Maître au milieu de nous sera un gage de paix, de prospérité et de stabilité pour notre œuvre.

*Le Directeur du Patronage,*

FRÈRE LUDOVIC.

Montréal, 24 décembre 1905.

## ŒUVRE DES TABERNACLES

Lundi, le 29 janvier, à l'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'Œuvre des Tabernacles, il y aura dans l'église de Notre-Dame de Pitié, à 3 heures du soir, une réunion générale des membres et des amis de cette Œuvre. Cette cérémonie, précédée d'une allocution, sera présidée par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési.

## LA PUISSANCE DE LA PRIERE

**L**E 29 décembre dernier, dans une paroisse du diocèse, on demandait par message télégraphique un prêtre d'une localité voisine pour un malade à la dernière extrémité. A 9.15 heures de l'avant-midi, ce prêtre prenait le premier convoi de chemin de fer avec le médecin du malade. Avant d'arriver au terme de son voyage, le prêtre s'informe de celui qu'il va visiter. C'est un homme de soixante ans, célibataire, qui est parti à l'âge de vingt ans pour des voyages au pays de l'or. Il est bien connu de toute la paroisse que cet homme, né et élevé dans la religion catholique, a abandonné toute pratique religieuse depuis son départ de la maison paternelle. Revenu depuis six à huit ans dans son village natal, il n'a pas fréquenté l'église. Il ne cachait pas qu'il avait été franc-maçon, qu'il avait abandonné toute pratique religieuse ; il ne se gênait pas de travailler le dimanche, à la porte de l'église. Le curé plusieurs fois, mais en vain, lui avait offert son ministère. Il voulait mourir en-dehors de l'Église et ne voulait pas de la sépulture ecclésiastique. Pourtant il déclara au médecin que souvent, avant de se coucher, il se mettait à genoux et faisait le signe de la croix, se disant : *ça ne peut me faire de mal*. Il ajoutait encore : je n'ai jamais cru aux autres religions ; si j'ai fréquenté d'au-

tres églises, c'était pour faire comme les autres. C'était ce malade qui demandait un prêtre.

Le prêtre était à peine entré au presbytère pour saluer le curé qu'un messager, puis un deuxième, arrive. " Hâtez-vous, le malade faiblit sensiblement, et il veut vous voir ". Deux minutes après le ministre de Dieu est avec le malade qui reçoit son visiteur avec une joie bien manifeste, mais qui ne peut plus articuler ses mots bien qu'il conserve encore l'usage de toutes ses facultés.

Voulez-vous mourir en chrétien ? lui dit le prêtre. — Le malade essaye de parler, mais ne pouvant se faire comprendre, il montre le crucifix placé devant lui. — La confession commence à se faire par signe. Le prêtre étranger dit bientôt à ceux qui étaient dans la pièce voisine : " Allez chercher M. le curé ". Le curé accourt. Le malade, par des signes non équivoques, répond affirmativement aux questions suivantes :

Renoncez-vous à toute société secrète défendue par l'Eglise ?

Demandez-vous pardon à Dieu du mépris que vous avez fait du saint ministère du prêtre ?

Regrettez-vous sincèrement toutes les fautes de votre vie ?

Puis la confession se continue pendant que le curé prépare tout pour l'Extrême-Onction. Le prêtre a le bonheur de prononcer les paroles de l'absolution sacramentelle, puis de faire les onctions sacrées et enfin d'appliquer au malade l'indulgence à l'article de la mort.

Il fait ensuite entrer dans la chambre tous les assistants pour demander pardon au nom du malade de tous les scandales de sa vie. Le malade lève la main à chaque question pour dire après le prêtre : je regrette amèrement toute ma conduite passée ; je demande pardon à Dieu de tous les scandales que j'ai donnés ; je veux mourir en bon chrétien ; je crois en Dieu, en Jésus-Christ, à l'Eglise

catholique ; si je reviens à la santé, je promets de remplir tous mes devoirs de chrétien.

Mais le malade baisse rapidement. Alors on dit les prières des agonisants, puis le chapelet ; et pendant cette dernière prière, il meurt tranquillement, trois quarts d'heure après l'arrivée du prêtre, réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise.

Que la miséricorde de Dieu est grande ! Qui donc a pu mériter à ce pauvre malheureux la conversion au dernier moment de sa vie ? Depuis quarante ans il méprise Dieu et son Eglise, le prêtre et son saint ministère. Qu'est-ce qui a pu obtenir cette conversion ? — La prière. — La prière du curé qui, depuis six ans, récitait tous les jours pour lui une dizaine de son chapelet. La prière de tous ses parents qui ne cessaient de pleurer et de prier. La prière de plusieurs communautés religieuses que l'on avait intéressés au sort de ce malheureux. La prière surtout à Marie Immaculée. Le 8 décembre dernier, le curé récitait avec tous ses paroissiens une dizaine de chapelet pour la conversion de ce pécheur.

Aux prières se sont ajoutées sans doute les bonnes paroles des parents, des amis, des voisins, et aussi du médecin qui en cette circonstance a rempli avec zèle son devoir de médecin catholique.

C'est bien ici l'occasion de rappeler cette réflexion que l'on a faite au sujet de la mort du bon larron : Jésus-Christ a voulu opérer la conversion du bon larron pour montrer qu'il ne faut jamais désespérer de la conversion du pécheur ; mais il n'a opéré qu'une seule conversion de ce genre, pour avertir qu'il ne faut pas compter, pour se convertir, sur la dernière heure de sa vie.

*Misericordias Domini in æternum cantabo.*

X.

---

#### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	22 janvier	Mont Sainte-Marie.
MERCREDI,	24 "	Sourdes-Muettes.
VENDREDI,	26 "	Saint-Léonard de Port-Maurice.
DIMANCHE,	28 "	Hôtel-Dieu.

---